

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Management culturel (cours à choix)
Code	
Filières, orientations et options	<input type="checkbox"/> BA OF ARTS EN MUSIQUE <input type="checkbox"/> BA OF ARTS EN MUSIQUE ET MOUVEMENT <input type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Instruments historiques <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> Direction d'orchestre <input type="checkbox"/> Direction de chœur <input type="checkbox"/> Composition <input type="checkbox"/> Composition à l'image <input type="checkbox"/> Musique et musicologie
	<input type="checkbox"/> MA EN PÉDAGOGIE MUSICALE <input type="checkbox"/> ENSEIGNEMENT <input type="checkbox"/> Instrumental <input type="checkbox"/> Vocal <input type="checkbox"/> Théorie <input type="checkbox"/> MUSIQUE À L'ÉCOLE <input type="checkbox"/> RYTHMIQUE JAQUES-DALCROZE
	<input type="checkbox"/> MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE <input type="checkbox"/> CONCERT <input type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> <i>Option Musique de chambre</i> <input type="checkbox"/> <i>Option Musique contemporaine</i> <input type="checkbox"/> <i>Option Performer-composer</i> <input type="checkbox"/> ORCHESTRE <input type="checkbox"/> ACCOMPAGNEMENT <input type="checkbox"/> <i>Option Chef-fe de Chant</i> <input type="checkbox"/> MAESTRO AL CEMBALO ET DIRECTION D'ENSEMBLES BAROQUES
	<input type="checkbox"/> MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE SPÉCIALISÉE <input type="checkbox"/> SOLISTE <input type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> PRATIQUE HISTORIQUE <input type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> MUSIQUE MÉDIÉVALE <input type="checkbox"/> DIRECTION D'ORCHESTRE SPÉCIALISÉE <input type="checkbox"/> DIRECTION DE CHCEUR SPÉCIALISÉE
	<input type="checkbox"/> MA EN COMPOSITION ET THÉORIE MUSICALE <input type="checkbox"/> COMPOSITION <input type="checkbox"/> COMPOSITION DE MUSIQUE MIXTE <input type="checkbox"/> <i>Option Multimédia</i> <input type="checkbox"/> THÉORIE MUSICALE <input type="checkbox"/> <i>Option Enseignement</i> <input type="checkbox"/> <i>Option Recherche</i> <input type="checkbox"/> <i>Option Ethnothéories</i>
	<input type="checkbox"/> MA EN ETHNOMUSICOLOGIE
	<input checked="" type="checkbox"/> Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières

Site	<input type="checkbox"/> Genève	<input checked="" type="checkbox"/> Neuchâtel
Niveau du cours	Si cours annuel : <input type="checkbox"/> A1 <input type="checkbox"/> A2 <input type="checkbox"/> A3 <input type="checkbox"/> A4 <input type="checkbox"/> A5	Si cours semestriel : <input type="checkbox"/> S1 <input type="checkbox"/> S2 <input type="checkbox"/> S3 <input type="checkbox"/> S4
2. Organisation		
Organisation temporelle	<input type="checkbox"/> Cours régulier annuel <input type="checkbox"/> Cours régulier semestriel <input checked="" type="checkbox"/> Unité d'enseignement ponctuelle (stage, masterclasse, session, tutorat etc.) <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>	
Si cours régulier, minutes hebdomadaires		
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	6 sessions de 3 heures chacune	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	<input type="checkbox"/> Cours individuel <input type="checkbox"/> Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 étudiant-e-s) <input type="checkbox"/> Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 étudiant-e-s) <input type="checkbox"/> Atelier (jusqu'à 18 étudiant-e-s) <input type="checkbox"/> Cours (jusqu'à 40 étudiant-e-s) <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Type d'enseignement : Sessions Nombre d'étudiant-e-s : Variable	
Langue(s) d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Italien <input type="checkbox"/> Anglais	
3. Prérequis		
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Avoir validé l'unité d'enseignement : <input type="checkbox"/> Autre(s) :	
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)		
<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir une compréhension de base des impératifs de la gestion de projets culturels, y compris la méthodologie, l'approche stratégique et contextuelle. • Développer des compétences en planification et organisation pour mener à bien des projets culturels, en respectant les délais et les contraintes budgétaires. • Acquérir des éléments de base sur la recherche de fonds pour de projets culturels à travers diverses sources, y compris les subventions, le sponsoring et le crowdfunding. 		
5. Contenu et forme de l'enseignement		
Présentation des impératifs de la gestion de projets culturels : méthodologie, approche stratégique et contextuelle, planification, recherche de fonds, gestion, communication. Analyse et études de cas. Travail pratique d'élaboration d'un projet.		

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

- Examen noté* Contrôle continu noté* Participation
 Rapport de stage Co-évaluation Autre(s) :

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Prestation artistique Production écrite Production orale
 Autre(s) :

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

- Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative
 Expert-e interne Expert-e externe
 Représentant-e de la direction (présidence)

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité

- Remédiation possible
 Pas de remédiation

La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.

Modalités

La remédiation est ouverte **à la demande de l'étudiant-e** lorsque la note se situe entre 3.5 et 3,9.

La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, **la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.**

8. Remarques

9. Bibliographie

10. Enseignant-e-s

Sonya Martin-Pfister
François Courvoisier

11. Validation du descriptif

Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement